



Conseil de Paris *Séance des 14, 15 et 16 décembre 2009*

Vœu présenté par Patrick BLOCHE et les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, au nom de la majorité du 11^e arrondissement, relatif à la situation locative de plusieurs commerçants de la rue Keller dans le 11^e arrondissement.

Considérant que dans le cadre du renouvellement de certains baux commerciaux, la SAGECO a pris la décision d'augmenter de manière significative les loyers de plusieurs commerçants et artisans de la rue Keller (un créateur en bijouterie, une créatrice de prêt-à-porter, un galeriste, des restaurateurs...).

Considérant que, pour certains d'entre eux, il s'agirait d'une augmentation de plus de 100% et que si la volonté de la SAGECO se confirmait, il est certain au regard de l'activité de ces commerçants, qu'ils devront quitter la rue Keller.

Considérant que la Mairie du 11^{ème} arrondissement ne peut accepter qu'une aussi brusque augmentation des loyers porte atteinte au dynamisme commercial de ce secteur de l'arrondissement, d'autant que cette évolution est sans rapport avec les prix du marché.

Considérant que les loyers ont certes progressé depuis une dizaine d'années et qu'il est normal que la SAGECO répercute cette variation à la hausse sur les loyers des commerçants de la rue Keller, mais que cette rue, relativement enclavée, n'est pas aussi passante que la rue du faubourg Saint Antoine ou la rue de la Roquette.

Considérant qu'une majorité de ces commerçants sont également artisans et qu'ils perpétuent ainsi une tradition de notre arrondissement à laquelle la municipalité du 11^{ème} et les Parisiens sont extrêmement attachés.

Sur proposition de Patrick BLOCHE et des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu que le Maire de Paris intervienne auprès de la SAGECO pour qu'elle puisse revoir à la baisse ses offres de renouvellement des baux commerciaux de la rue Keller.